

**CONTRAT RENAISSANCE :
MALUS, SINISTRES, NON PAIEMENT, ANNULATION DU PERMIS HORS ALCOOLEMIE**

NOS CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

CONDUCTEURS :

ON ACCEPTE

Personnes **entre 20 et 75 ans.**
Personnes **résiliées pour non paiement de prime (même non régularisé chez l'ancien assureur), pour fausse déclaration.**
Personnes **en situation de malus, de bonus mais avec sinistres.**
Personnes ayant eu une **annulation de permis pour perte ou défaut de points.** (hors alcoolémie, stupéfiant, délit de fuite).

ON REFUSE

Personnes sans problème particulier.
Personnes de moins de 20 ans.
Personnes de plus de 75 ans (se référer au contrat Sénior).
Personnes entre 20 et 23 ans avec sinistre corporel responsable.
Usage TPM, messagerie, Taxi, Ambulance.
Permis annulé ou suspendu pour fait de violence.
Personnes assurées **moins de 9 mois et résiliées pour non paiement** (voir reprise en contrat tempo cash).

VEHICULES : carte grise au nom de l'assuré, du 2nd conducteur, du conjoint ou des parents

ON ACCEPTE

jusqu'à 22 ans : véhicule groupe 12 ((tarif à demander à notre service production pour le groupe 13 et 14)
de 23 à 26 ans : véhicule groupe 16H
A partir de 26 ans : véhicule Hors classe accepté (tarif à demander à notre service production)
Voiturettes (tarif à demander à notre service production)

ON REFUSE

Véhicules avec immatriculation diplomatique et immatriculation étrangère.
Véhicules de location

PERMIS :

ON ACCEPTE

Permis de conduire **de l'union européenne, du Maghreb** (carte de séjour non demandée)
Permis **étrangers avec carte de séjour de moins d'un an**, Permis international.

ON REFUSE

Permis étrangers pour les personnes dont la carte de séjour a plus d'un an.

VIE DU CONTRAT :

TYPE DE CONTRAT :

Contrat **annuel** avec **tacite reconduction.**

FRACTIONNEMENT :

SEMESTRIEL OU TRIMESTRIEL :

par chèque, mandat cash ou carte bancaire, la carte verte sera délivrée après paiement de la prime à April Partenaires.

MENSUEL : paiement par carte bancaire de paiement uniquement

Une carte verte de 3 mois sera délivrée avant chaque début de trimestre

GARANTIES :

Formule MINI : Responsabilité Civile, Protection Juridique, Assistance, Garantie du conducteur.

Formule STANDARD : Formule Mini + Vol avec franchise, Incendie et Bris de Glaces sans franchise.

Formule DOMMAGES : Formule Standard + Dommages tous accidents avec franchise.